

(Emploi permanent)

NOS DÉSIRS

- Détenir un baccalauréat en biologie, en environnement, en sciences de la nature ou toute autre combinaison de formations et d'expériences pertinentes ou équivalentes.
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience reliée à l'emploi.
- Connaissance du milieu municipal et des lois et politiques en matière d'environnement.
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office.
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé.
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.
- Avoir travaillé dans le milieu municipal ou supramunicipal constitue un atout.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- Emploi permanent à temps plein.
- 33,75 heures par semaine, termine à 12 h le vendredi.
- Horaire flexible, entre 7 h 30 et 17 h 30.
- Possibilité de télétravail (prestation hybride).
- Avantages sociaux concurrentiels, dont :
 - quinze (15) jours de vacances par année plus dix (10) jours rémunérés durant la période des Fêtes:
 - douze (12) jours de congé pour raisons personnelles ou maladie par année;
 - assurances collectives;
 - REER collectif, avec contribution de l'employeur.
- Salaire: 90 023 \$ à 100 026 \$ par année.

VOTRE ENGAGEMENT

- Exerce un rôle d'expert-conseil stratégique en environnement auprès du personnel et des membres du Conseil de la MRCVR.
- Assure l'élaboration, la révision et l'application des politiques, orientations, stratégies, programmes et procédures en matière d'environnement.
- Élabore, révise et assure l'application de tout règlement de la MRCVR en matière d'environnement, notamment le Règlement 72-18 relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau du territoire de la MRCVR.
- Planifie, coordonne et supervise les activités liées à la gestion des cours d'eau.
- Supervise le personnel en gestion des cours d'eau ainsi que le personnel surnuméraire et saisonnier requis pour les activités ponctuelles s'il y a lieu.
- Assure la révision, le suivi et la mise en œuvre des actions du Plan régional des milieux naturels (PRMN) de la MRCVR.
- Assure l'élaboration du plan climat régional de la MRCVR et sa mise en œuvre subséquente.
- Soutient et accompagne les différents Services de la MRCVR dans leurs dossiers liés à l'environnement.
- Élabore et révise les devis techniques des demandes de prix et appels d'offres pour tout bien et services requis en matière d'environnement.
- Participe, sur demande, à des projets spéciaux liés à la gestion des matières résiduelles.
- Assure la recherche, la rédaction des demandes, le suivi et la réalisation de projets concernant différents programmes de subvention dont la MRCVR pourrait bénéficier en matière d'environnement.
- Collige des données, effectue des analyses et produit des rapports en matière d'environnement.
- Agit à titre de personne-ressource pour toutes les communications inhérentes à l'environnement.
- Agit comme répondant(e) auprès des municipalités et des partenaires de la MRCVR en matière d'environnement.
- Sur demande, représente la MRCVR auprès des partenaires en matière d'environnement.
- Planifie, conçoit et organise des activités d'éducation et de sensibilisation du public en matière d'environnement.
- Participe à la planification et assure le suivi budgétaire du Service.
- Soutien le (la) coordonnateur(-trice) à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans ses tâches de gestion et d'administration.

